

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école Paul RACAULT du 19 Octobre 2017

Début du Conseil d'école : 18h

Ordre du jour :

- Elections des parents d'élèves
- Mise à jour du Règlement intérieur
- Projets subventionnés et non subventionnés
- Présentation du PPMS : Risques majeurs et Intrusion
- Présentation du calendrier de concertation sur les Rythmes scolaires par Véronique ROY
- Sécurisation de l'école
- Demande d'investissements
- Points divers : Calendrier des manifestations au sein de l'école

Présents :

Enseignants : Sévérine MARTIN, Céline MARIOTTE, Delphine TALLEC, Geneviève MERLAUD, Estelle PICARD, Hélène GONCALVES, Patricia COLAS, Véronique BARGES, Marina GUENAND, Aurore DUCAND, Franck CARRE le directeur.

Mairie : Véronique ROY

APEIM : Julie LAROCHE, Christine NAFFRECHOUX, Amandine BARRA,

FCPE : Isabelle RENARD, Katia LEGAVE, Emmanuelle FONTENAS, Flore PATAULT

1° Elections :

255 Votants sur 457 parents inscrits

14 Nuls ou Blancs

241 suffrages exprimés soit 55,80% de participation

C'est moins bon que l'année dernière où il y avait eu 63,25% de votants. Cependant, le taux reste quand même élevé.

FCPE : 6 sièges avec 138 suffrages obtenus.

APEIM : 5 sièges avec 103 suffrages obtenus.

Mr CARRE regrette l'inadaptation de la tenue statutaire du bureau de vote car sur les 255 votants, une seule personne s'est déplacée à l'école, tous les autres votes se sont faits par correspondance. Il propose de peut-être revoir les horaires de tenue du bureau (par exemple, le matin et/ou inclure l'heure de la pause méridienne) mais il faut que les représentants des parents d'élèves soient disponibles pendant et surtout après, pour le dépouillement.

2° Mise à jour du règlement intérieur :

C'est le même règlement que l'année dernière ; il y a juste une modification :

Suppression du certificat médical fourni pour toute absence au-delà de 48h, maintenant, le certificat médical devra être fourni que pour les maladies contagieuses.

La mise à jour de ce Règlement Intérieur a été voté à l'unanimité.

3° Projets subventionnés et non subventionnés :

- Projet Théâtre : projet global pour toute l'école

Cout du projet : 6800 euros, une partie subventionnée par la mairie et par l'association ENTRAC'O (à hauteur de 2500 €)

Il ne sera pas demandé d'aide financière aux familles, ce sont les enseignants et leurs élèves qui trouveront des idées de financement (vente de bulbes ou de sacs...).

Ce projet se déroulera sur 10 semaines, avec l'aide de deux comédiens de la compagnie BARROCO Théâtre et se conclura par un spectacle le jeudi 21 décembre à l'intention des familles.

Il y aura aussi une visite de l'Opéra de Tours avec transport.

- Ecole et Cinéma : comme tous les ans, projet global à toute l'école.
L'association ENTRAC'O financera à hauteur de 326,25 €.

Présentation des autres projets par classe :

- CP : Visite d'une Ferme Pédagogique, ce projet est encore en cours d'étude.
- CE1 : rien n'est encore défini
- CE2 : Journée au PUY du FOU, coût par enfant estimé à 17,50 €
- CM1 : projet autour de l'eau et de l'histoire, sans charge budgétaire
- CM2 de Mr PIEDIMONTE : Journée au Futuroscope. Coût estimé de 41 € par élève, mais si le transport est pris en charge par la Mairie, le coût sera à peu près réduit de moitié
- CM2 de Mme MERCIER : Projet en cours d'élaboration

- ULIS : Pas de projet propre mais inclusion le plus possible des élèves dans les projets des classes de référence.

4° PPMS : Risque majeur et intrusion

Nouveauté : le volet PPMS intrusion depuis l'année dernière

Présentation générale des 2 volets que comporte ce plan :

Le conseil des maîtres a considéré que le 1^{er} volet qui est « s'échapper » n'est pas gérable. Le 2^{ème} volet « confinement » est retenu, il faut trouver dans chaque classe le coin le plus facile pour se confiner et se protéger : les élèves doivent être mis en sécurité.

Retour rapide des exercices de confinement et évacuation de l'année dernière. Des tests effectués avec les téléphones portables et avec la gendarmerie ne sont pas concluants. Des améliorations peuvent être faites surtout au niveau de la façon d'alerter rapidement les collègues enseignants.

Ces derniers font remonter à la mairie le manque de communication inter-bâtiment et inter-classe : constat par exemple, qu'il n'y a pas de visiophone dans l'école.

5° Sécurisation de l'école :

Intervention de Mme ROY

Le dossier de demande de subventions pour sécuriser tous les établissements scolaires de la commune n'a pas été retenu par la Région. Cependant, des travaux vont être fait pour une enveloppe globale de 40 000 €.

Il faut savoir que chaque école est différente.

Des visiophones + Tablette vont être installés et serviront au temps de l'école mais aussi au périscolaire. Mise en place dans l'année 2018 car l'étude est en cours.

6° Calendrier des concertations Rythmes scolaires.

Intervention de Mme ROY

La mairie souhaite mener une large consultation concernant les nouveaux rythmes scolaires pour organiser la prochaine rentrée scolaire (2018-2019).

C'est pour cela que la municipalité rencontre jusqu'à fin novembre, tous les acteurs éducatifs, pédagogiques et associatifs de Montlouis :

- Les Directeurs d'Ecole qui auront aussi pour mission de centraliser l'avis des enseignants.
- Les associations de parents d'élèves, FCPE et APEIM.
- Les animateurs des APE, du périscolaire et de la pause méridienne.
- Les associations sportives et culturelles ayant participé aux APE

- Les associations ou acteurs de la vie locale n'ayant pas participé directement aux APE mais qui sont ou seront impactés par les rythmes scolaires.

En plus de cela, la mairie prépare un questionnaire très simple destiné à tous les parents d'élèves de maternelle et de primaire.

Après cette phase de consultation et de concertation obligatoire, la Mairie souhaite rendre un avis fin janvier et l'annoncer au conseil d'école du second trimestre dans chaque école.

Mme Roy nous informe qu'il y a des contraintes et une marge de manœuvre très restreinte :

- La durée de la pause méridienne ne peut pas être diminuée avec le nombre important d'enfants mangeant à la restauration scolaire.
- Les horaires du transport scolaire doivent être compatibles avec ceux du collège, il sera difficile de les changer et des coûts de transport seront plus élevés si on ajoute le samedi.
- La communauté de communes est aussi impliquée : il faut une certaine cohérence avec les autres communes.

7° Investissements.

Demande d'investissement pour du matériel informatique (ordinateurs) en fond de classe
La dotation informatique a fait son temps et beaucoup d'unités centrales sont en panne.
Donc demande de nouveaux PC et d'un nouveau serveur qui semble aussi être en fin de course.

8° Divers : Calendriers des différentes manifestations au sein de l'école.

Jeudi 21 Décembre : Spectacle Théâtre

Kermesse : 22 Juin

Fête de l'enfance : 24 juin

Spectacle musical : 29 juin

rédaction : Christine Naffrechoux pour l'APEIM
supervisé par M. Carré, directeur